CCA | CAC

Rapport Annuel

2020
2021

RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) reconnaît que ses bureaux d'Ottawa se situent sur les terres ancestrales non cédées de la Nation Algonquine Anichinabée, qui préserve la terre, l'eau et l'air de ce territoire depuis des millénaires et continue de le faire aujourd'hui. Bien que nos bureaux se situent à un seul endroit, notre travail visant à appuyer la prise de décisions basée sur des données probantes a une grande incidence potentielle et peut contribuer à remédier aux inégalités et aux injustices de longue date auxquelles sont confrontés les peuples autochtones

À PROPOS DU CAC

QUI NOUS SOMMES

Le CAC s'appuie sur des données probantes et puise sa force auprès de collaborateurs. Nos rapports constituent une source fiable d'informations crédibles pour les décideurs dans divers secteurs, notamment le gouvernement, l'industrie, le milieu universitaire et les soins de santé. Parmi nos collaborateurs, nous comptons les membres de notre personnel, notre conseil d'administration, notre comité consultatif scientifique, et la communauté grandissante de membres de comités d'experts et de pairs examinateurs qui ont généreusement consacré leur temps et leur expertise à la quête de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes.

CE QUE NOUS FAISONS

Au CAC, nous faisons une seule chose et nous le faisons très bien. Nos évaluations réunissent des experts multidisciplinaires afin d'évaluer les meilleures données probantes disponibles sur des questions particulièrement complexes où la science peut être difficile à comprendre, contradictoire ou difficile à compiler. Nos rapports sont indépendants, non partisans et visent à éclairer, plutôt qu'à influencer, les politiques publiques au Canada.

COMMENT NOUS LE FAISONS

Le processus d'évaluation du CAC a été élaboré et perfectionné au fil de 15 années et à travers plus de 60 évaluations. Nous recourons à une combinaison de synthèse de données probantes, de délibérations d'experts et d'examens rigoureux par des pairs pour produire des rapports de haute qualité et pertinents qui sont offerts à tous dans les deux langues officielles.

www.rapports-cac.ca
@cca_reports

SOMMAIRE

2 Reconnaissance des territoires
3 À propos du CAC
4 L'engagement du CAC
5 Message du président du conseil d'administration
6 Message du président-directeur général
8 L'Adaptation en raison de la COVID-19
9 2020-2021 en chiffres
10 Évaluations terminées
12 Évaluations en cours
13 En souvenir de
14 Les Académies
15 Profil de l'organisme du CAC
17 Conseil d'administration, Comité consultatif scientifique, Personnel
18 États financiers

L'ENGAGEMENT DU CAC

Le CAC trouve, analyse et interprète les meilleures connaissances possibles sur les problèmes importants aux yeux des Canadiens afin d'éclairer l'élaboration de politiques et la prise de décisions. Pour ce faire, nous formons et appuyons des comités d'experts indépendants dont le mandat est d'évaluer et de présenter des données probantes relatives aux affaires qui suscitent l'intérêt public

Les personnes

Nous sommes une entreprise fondée sur la connaissance qui s'appuie sur les contributions intellectuelles et professionnelles des individus. Nous appuyons et soulignons de façon considérable les contributions du personnel, des membres des comités d'experts, des évaluateurs, des membres bénévoles du conseil d'administration et du CCS ainsi que des académies et de leurs membres.

L'excellence du processus

Notre travail repose sur un processus transparent, uniforme et rigoureux. Nos activités d'évaluation, dès la formation des comités jusqu'à la diffusion et à la mobilisation du rapport final, sont mises en place et constamment améliorées afin de maintenir les normes les plus élevées en matière d'excellence.

La qualité et l'incidence

Le CAC fournit les bonnes données aux bonnes personnes et au bon moment afin d'appuyer l'élaboration de politiques fondées sur les données au Canada. L'incidence de notre travail est attribuable à notre indépendance, notre expertise et notre expérience, et nos évaluations visent à fournir aux décideurs des données probantes auxquelles ils peuvent se fier.

La mesure du rendement

Le CAC répond aux divers besoins changeants des responsables et décideurs politiques, et il mesure ce qui compte le plus. Nous avons établi une stratégie de mesure du rendement afin d'orienter et d'évaluer nos activités en cours et de nous assurer que le CAC dispose des données nécessaires pour s'adapter et évoluer.

MESSAGE DU

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

David A. Dodge, Ph. D., O.C., MSRC
Président, conseil d'administration

> Cette dernière année a mis en lumière l'importance d'un accès à des données crédibles et indépendantes afin de profiter d'une base solide pour prendre des décisions politiques.

Le CAC fait appel à des experts de tout le Canada et d'ailleurs depuis plus de 15 ans. Notre mandat est de nous pencher sur les questions complexes et d'actualité que les organismes gouvernementaux et autres décideurs qui se fient à nos rapports pour éclairer leurs politiques et leurs pratiques nous demandent d'étudier. Cette dernière année a mis en lumière l'importance d'un accès à des données crédibles et indépendantes afin de profiter d'une base solide pour prendre des décisions politiques.

Malgré les contraintes liées à la COVID-19, nous avons publié quatre rapports depuis mars 2020, lancé six nouveaux projets et formé six comités d'experts. Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'attention, l'engagement et l'enthousiasme de toutes les personnes impliquées. Parmi ces personnes, citons le personnel du CAC qui constitue le pilier de l'organisme, les experts qui ont généreusement accepté de siéger à nos comités, les pairs évaluateurs dont la contribution a été cruciale ainsi que les membres du conseil d'administration et du Comité consultatif scientifique dont les conseils ont permis au CAC de rester sur la bonne voie.

Cette année, nous avons accueilli **Yves Beauchamp**, Ph. D., C.M., C.Q., FACG; **Cynthia E. Milton**, Ph. D.; **Sioban Nelson**, inf. aut., Ph. D., MACSS; **Proton Rahman**, M.D., MACSS; et **Donna Strickland**, Ph. D., C.C., MSRC, FACG, au conseil d'administration. Nous avons dit au revoir à **Paul Allison**, Ph. D., MACSS; à **Sophie D'Amours**, Ph. D., O.C., FACG; à **Jeremy N. McNeil**, Ph. D., C.M., MSRC; à **Stuart MacLeod**, M.D., Ph. D., MACSS; et à **Christopher S. Simpson**, M.D., MACSS, qui ont chacun apporté de précieuses contributions au cours de leur mandat.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Doug Ruth, ancien membre du conseil d'administration, en janvier 2021. M. Ruth, Ph. D., ing., FACG, était professeur et doyen émérite à l'Université du Manitoba. Il a siégé au conseil d'administration du CAC de 2017 à 2020 en sa qualité de président et d'ancien président de l'Académie canadienne du génie. Il nous accordait généreusement son temps et son expertise, et ses contributions à titre de membre du conseil d'administration ont contribué à définir la gouvernance du CAC. M. Ruth était un collègue et un ami extraordinaire et il nous manque beaucoup.

Avec plus de 60 rapports terminés dans notre bibliothèque et huit projets en cours, il est évident qu'il reste énormément de travail à faire, mais nous sommes sur la bonne voie. J'ai espoir que dans un proche avenir nous pourrons reprendre ce travail en présentiel.

MESSAGE DU

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Eric M. Meslin, Ph. D., MSRC, MACSS

> Le CAC continuera de fournir des rapports objectifs, indépendants et officiels sur l'état des connaissances sur les sujets politiques complexes de la société.

Depuis plus de 15 ans, nos rapports annuels présentent un aperçu de nos réalisations et mettent l'accent sur celles dont nous sommes tout particulièrement fiers. Habituellement, ces réalisations sont axées sur nos évaluations et les avis des experts qui se sont réunis en personne pour réaliser ces projets importants. Bien sûr, l'année 2020 n'a pas été normale; la COVID-19 nous a obligés à remplacer les tables de salle de conférence par des écrans d'ordinateur et les conversations dans les couloirs par des messages instantanés.

Pourtant, même si les défis de la dernière année nous ont poussés à modifier notre façon de travailler, notre engagement envers notre mandat est demeuré inébranlable : nous visons toujours à rassembler les meilleurs esprits afin de présenter une évaluation objective et indépendante de données probantes sur les priorités politiques d'actualité. Dans le contexte d'une pandémie mondiale et de ses conséquences à l'échelle locale, il est à la fois émouvant et satisfaisant de constater que des personnes ont accepté de siéger à nos conseils, de soumettre nos rapports à des évaluations par des pairs et, par l'intermédiaire de notre conseil d'administration et du Comité consultatif scientifique, de fournir les conseils et la supervision qui nous ont permis d'atteindre nos objectifs.

Comme toujours, nos employés ont su relever tous les défis et mettre à profit leur expertise professionnelle et leurs compétences afin de publier une collection variée de quatre évaluations importantes :

- Le rapport *De la recherche à la réalité* aborde les nombreux défis découlant de l'introduction des thérapies à base de cellules génétiquement modifiées dans le système de soins de santé canadien.
- Le rapport *Concevoir l'avenir de l'automobile au Canada* explique comment les véhicules autonomes, connectés, électriques et partagés (CASE) pourraient changer fondamentalement le monde du transport au Canada.
- Le rapport *Formés pour réussir* étudie les problèmes auxquels font face les titulaires de doctorat lors de leur transition vers le marché du travail au Canada.
- Le rapport *Dynamiser la découverte* présente les pratiques exemplaires et les développements relatifs au financement des recherches en sciences naturelles et en ingénierie.

Voir la page suivante.

Il est très important de souligner que ces rapports ont donné au CAC de nouvelles occasions d'étendre sa portée et d'avoir une plus grande incidence au moyen de webinaires, de séminaires en ligne et de conférences en ligne, tout particulièrement grâce à sa collaboration avec la Fondation Gairdner pour le rapport *De la recherche à la réalité* et avec ses amis de l'Académie canadienne du génie pour le rapport *Concevoir l'avenir de l'automobile au Canada*. D'autres activités de mobilisation des connaissances seront organisées à l'avenir pour les projets en cours et lors des étapes de planification.

Cette année, nous avons aussi pris le temps de réfléchir à notre histoire, car 2020 a été une année importante pour deux raisons : elle marquait la 15e année d'activités du CAC et l'année de publication de son 50e rapport. Ce 15e anniversaire représentait l'occasion de souligner le travail acharné de plusieurs autres personnes : les précédents présidents, Peter Nicholson et Elizabeth Dowdeswell (ainsi que la présidente intérimaire Janet Bax), qui ont créé le CAC et établi les bases de son excellence, les trois membres fondateurs du CAC, la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé, qui ont fait preuve de vision et de leadership, ainsi que plus de 1 200 bénévoles qui nous ont généreusement consacré du temps.

Cinquante rapports, c'est impressionnant (nous approchons maintenant 70 rapports), et cette réalisation n'aurait pas été possible sans l'aide des nombreux organismes qui ont appuyé notre travail. Cette année, nos évaluations ont été recommandées par le ministère Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le Conseil national de recherches Canada ainsi que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Nous sommes également reconnaissants du dévouement de Mme Mona Nemer, C.M., C.Q. MSRC, Conseillère scientifique en chef du Canada, et pour leadership dont elle a fait preuve en recommandant le CAC pour la réalisation de ces évaluations.

Alors que cette année tire à sa fin, nous travaillons sur *huit nouveaux projets* axés entre autres sur le climat, la sécurité numérique et la mésinformation en science et en santé, le type de dossiers qui est la raison d'être du CAC.

Bien qu'il soit difficile de deviner ce à quoi ressemblera l'avenir alors que le monde entier traverse la pandémie, le CAC continuera de fournir des rapports objectifs, indépendants et officiels sur l'état des connaissances sur les sujets politiques complexes de la société.

15 ans.
50 rapports
Des possibilités infinies.

En 2020, nous avons célébré notre 15e anniversaire ainsi que la publication de notre 50e rapport. Pour souligner ces deux étapes importantes, nous avons communiqué avec des personnalités importantes partout au Canada afin de répondre à leurs grandes questions dans le cadre de notre campagne 15-50. Nous les avons approchés avec une simple demande :
Quel sujet important ou question importante pourrait bénéficier de données probantes et d'informations fiables?
Les réponses que nous avons reçues constituent un catalogue impressionnant de sujets sur lesquels il vaudrait la peine de se pencher.

Consultez toutes les réponses

L'ADAPTATION EN RAISON DE LA COVID-19

L'année dernière, nous avons publié notre rapport annuel seulement quelques mois après le début de la pandémie mondiale. Cela fait maintenant plus d'un an que nous trouvons de nouvelles façons de travailler et de vivre au quotidien.

Les activités du CAC se sont déroulées de façon entièrement virtuelle. Toutes les réunions du personnel, les réunions des comités et les réunions sur la gouvernance ont maintenant lieu en ligne. La transition n'a pas toujours été facile, et l'appui inébranlable de nos employés s'est avéré indispensable tout au long de cette période. Les experts du CAC, les pairs évaluateurs et les membres du conseil d'administration et du Comité consultatif scientifique ont fait preuve d'autant de rigueur et d'engagement cette année que depuis notre création. Ils ont répondu avec enthousiasme et dans un esprit de collaboration, malgré des agendas très occupés, la fatigue liée à la nouvelle réalité en ligne et d'autres agents de stress et engagements personnels et professionnels. Cela témoigne de leur dévouement et de leur désir d'appuyer la prise de décisions fondée sur des données probantes.

Bien que cette année ait été éprouvante, elle nous a également offert matière à réflexion. La COVID-19 a compliqué certaines choses, bien sûr, mais elle n'a pas eu des répercussions sur tout. Certains de nos collaborateurs ont pu au moins profiter de la transition aux réunions en ligne, réduisant les déplacements et tous les coûts personnels, environnementaux et de gestion du temps que cela implique. La participation est devenue plus accessible aux personnes qui autrement n'auraient pas pu prendre d'engagement.

Il va de soi que les réunions virtuelles ne remplacent pas les réunions en présentiel qui sont au cœur même de nos activités, mais elles nous incitent à prendre le temps de réfléchir à nos processus et aux changements potentiels à apporter une fois que les choses seront revenues à la normale et que les déplacements pourront de nouveau s'effectuer en toute sécurité. Comme dans la plupart des autres pays, l'heure est à la réflexion.

Nous demeurons impressionnés par l'enthousiasme et l'engagement de nos employés et de notre incroyable communauté de bénévoles, et sommes impatients de voir ce que la prochaine année nous réserve.

2020-2021 EN CHIFFRES

Au CAC, nous suivons de nombreuses sources pour démontrer l'incidence de notre travail. Mises ensemble, ces données brossent un tableau de la façon dont les évaluations du CAC contribuent à l'élaboration de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes au Canada.

Comités d'experts

11

Évaluations en cours

La CCA a engagé plus de 120 experts dans notre processus d'évaluation.

31 réunions des comités d'experts ont eu lieu virtuellement.

Rapports

3*

Rapports de comités d'experts publiés

Toutes les évaluations ont été effectuées conformément au calendrier.

Événements

4

Événements virtuels

Près de 800 personnes au Canada et de partout dans le monde ont participé à des événements qui exploraient les implications des rapports du CAC.

Médias

199

Mentions dans les médias traditionnels

Les évaluations du CAC ont été mentionnées par les médias dans toutes les provinces et tous les territoires, en anglais et en français.

Réseaux sociaux

1.3 %

Le taux d'abonnement au compte Twitter du CAC

Le taux d'abonnement au compte Twitter du CAC a augmenté de 30 %.

Les rapports du CCA ont été mentionnés 982 fois sur les réseaux sociaux.

Téléchargements

11,900

Téléchargements de rapports

D'autres documents liés au rapport (constatations principales, communiqué de presse, etc.) ont été téléchargés 2 605 fois.

Citations

810

Nombre total de citations académiques

Scopus a été utilisé pour obtenir le nombre total de citations.

Site web

69,479

Nouveaux visiteurs du site Web du CAC

Augmentation de 9 % des nouveaux visiteurs du site Web.

*Durant l'année fiscale 2020-2021

ÉVALUATIONS TERMINÉES

Le 3 novembre 2020

Le rapport ***De la recherche à la réalité*** décrit les étapes d'approbation et d'utilisation des thérapies géniques au Canada, examine les défis associés à la supervision réglementaire, à la fabrication, à l'accès et à l'abordabilité, et définit les approches prometteuses pour y faire face.

Le commanditaire : Le Conseil national de recherches Canada

Voir les membres du comité d'experts

Lisez le rapport au complet et les constatations principales

Regardez ***Surmonter les obstacles*** un colloque international sur la thérapie génique somatique co-organisé par le CAC, le Gairdner Foundation, et L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa. www.surmonterlesobstacles.ca

« … lisez ce rapport de @cca_reports présentant un point de vue extrêmement bien cadré sur notre avenir collectif. Un travail important sur un sujet d'une importance grandissante/ #futureisnow » - Rob Annan, Président et chef de la direction, Génome Canada

Le 26 janvier 2021

Formés pour réussir met en lumière les situations vécues par les étudiants et les récents diplômés à leur entrée dans la population active. Il décrit les difficultés qu'ils rencontrent au début de leur carrière, les principales causes de ces difficultés et des pratiques prometteuses pour les résoudre.

Le commanditaire : Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)

Voir les membres du comité d'experts

Lisez le rapport au complet et les constatations principales

Regardez une discussion sur les conclusions du rapport dans le cadre du colloque « Le doctorat, une plus-value pour le développement des compétences du futur? » à l'ACFAS.

« Le Canada a un problème : même si plus de gens que jamais obtiennent leur doctorat, leurs études intensives ne leur offrent que peu de débouchés professionnels dans le milieu universitaire ou ailleurs. Le pays est ainsi privé d'une importante source de talents. » - Titulaires de doctorat et perspectives d'emploi : le décalage subsiste, Affaires universitaires

ÉVALUATIONS TERMINÉES (SUITE)

Le 2 mars 2021

Concevoir l'avenir de l'automobile au Canada examine quelles incidences pourraient avoir les véhicules CASE sur l'industrie, la protection des renseignements personnels et la cybersécurité, l'urbanisme, l'environnement, ainsi que la sécurité et le bien-être des Canadiens.

Le commanditaire : Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)

Voir les membres du comité d'experts

Lisez le rapport au complet et les constatations principales

Regardez une table ronde interactive concernant le rapport présenté par L'Académie canadienne du génie.

« La transition aux véhicules électriques d'utilisation commune et autonomes promet d'offrir plusieurs avantages, notamment une diminution de la pollution, de la congestion routière et des accidents, affirme le rapport. Mais ces changements ne surviendront pas comme par magie, précise l'étude. Le rapport nous met en garde : sans une gestion urbaine proactive, ces changements pourraient potentiellement aggraver la qualité de l'air et la congestion routière, en plus d'augmenter les inégalités en matière de transport. » - L'avenir des véhicules autonomes demeure incertain, selon un nouveau rapport, AutoService World

Le 4 mai 2021

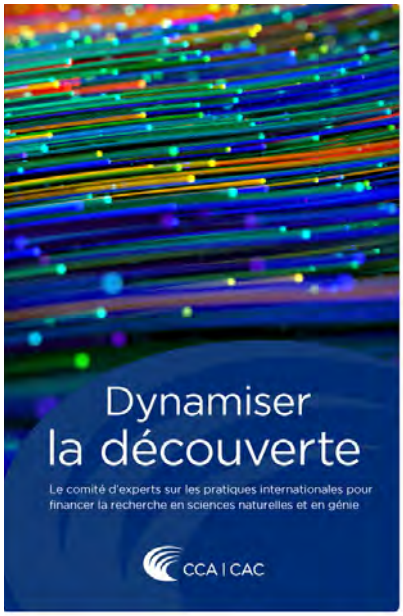

Le rapport intitulé ***Dynamiser la découverte*** examine des pratiques internationales efficaces pour appuyer la recherche en SNG et la manière dont on pourrait appliquer certaines d'entre elles au Canada.

Le commanditaire : Le Conseil des recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

Voir les membres du comité d'experts

Lisez le rapport au complet et les constatations principales

Regardez la présidente du comité discuter le rapport avec le président du CRSNG.

« Les scientifiques canadiens font face à un monde plus rapide et plus compétitif après la COVID-19 » - The Globe and Mail

ÉVALUATIONS EN COURS

Cliquez ici pour en savoir plus sur ces comité d'experts.

Les réseaux à haut débit pour les collectivités rurales et éloignées
Le commanditaire : Conseil national de recherches Canada (CNRC)

L'économie circulaire au Canada
Le commanditaire : Environnement et Changement climatique Canada

La résilience aux catastrophes face aux changements climatiques
Le commanditaire : Sécurité publique Canada

Les risques pour la santé des végétaux

Le commanditaire : Agence canadienne d'inspection des aliments

L'IA pour la science et le génie

Le commanditaire : Le CNRC
Co-commanditaires : Le CIFAR, les IRSC, le CRSNG et le CRSH

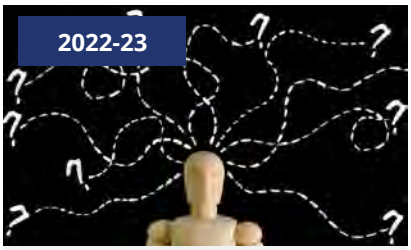

Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé
Le commanditaire : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

La sécurité publique à l'ère du numérique

Le commanditaire : Sécurité publique Canada

Le potentiel des puits de carbone au Canada
Le commanditaire : Environnement et Changement climatique Canada

EN SOUVENIR DE

Douglas Ruth, P. Eng., FACG

M. Ruth était professeur et doyen émérite à l'Université du Manitoba. Il a siégé au conseil d'administration du CAC de 2017 à 2020 à titre de président et d'ancien président de l'Académie canadienne du génie. Généreux de son temps et de son expertise, ses contributions à titre de membre du conseil ont aidé à façonner la gouvernance du CAC. Il a été un ami et un collègue formidable. En Souvenir de Douglas Ruth continue ici.

1948-2021

Bryan Gopaul

M. Gopaul était professeur adjoint à la Warner School of Education and Human Development, et un membre apprécié du comité d'experts du CAC sur la transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail. Sa contribution au comité a été très importante, notamment dans le cadre du rapport *Formés pour réussir* (2021). En Souvenir de Bryan Gopaul continue ici.

1979-2021

John R. Grace, O.C., MSRC, MACG

M. John Grace était professeur émérite du département de génie chimique et biologique à l'Université de la Colombie-Britannique et a siégé au Comité d'experts sur l'hydrate de gaz du CAC à titre de président (2008). M. Grace était un grand ami du CAC en plus d'être très généreux de son temps et de son expérience en tant que président d'une de nos premières évaluations. En Souvenir de John Grace continue ici.

1948-2021

LES ACADÉMIES

Les académies fondatrices du CAC sont les membres corporatifs de la CAC et sont des organismes indépendants qui regroupent les plus éminents esprits au Canada. Leurs membres, ou fellows, et leurs cadres supérieurs siègent au conseil d'administration et au comité consultatif scientifique du CAC et constituent une source importante de membres pour les comités d'experts.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (SRC)

L'ACSS souligne l'excellence en sciences de la santé en nommant des membres reconnus pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences de la santé au Canada et pour leur volonté de servir le public canadien. L'Académie produit des évaluations pertinentes, étayées et impartiales et recommande des solutions stratégiques et pratiques au regard de questions touchant la santé des Canadiens. Fondée en 2004, l'ACSS nomme de nouveaux membres chaque année. L'organisme est dirigé par un conseil des gouverneurs, dont les membres sont bénévoles, et un conseil de direction. https://rsc-src.ca/fr

L'ACADÉMIE CANADIENNE DU GÉNIE (ACG)

L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur des enjeux d'importance primordiale. Fondée en 1987, l'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif. Les Fellows de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les Fellows de l'ACG s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens. https://cae-acg.ca/fr/

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ (ACSS)

L'ACSS souligne l'excellence en sciences de la santé en nommant des membres reconnus pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences de la santé au Canada et pour leur volonté de servir le public canadien. L'Académie produit des évaluations pertinentes, étayées et impartiales et recommande des solutions stratégiques et pratiques au regard de questions touchant la santé des Canadiens. Fondée en 2004, l'ACSS nomme de nouveaux membres chaque année. L'organisme est dirigé par un conseil des gouverneurs, dont les membres sont bénévoles, et un conseil de direction. https://cahs-acss.ca/?lang=fr

PROFIL DE L'ORGANISME DU CAC

Le CAC est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a commencé ses activités en 2005.

FINANCEMENT

Le CAC a été établi en vertu d'une subvention de 30 millions de dollars accordée par le gouvernement du Canada à compter de 2005. Cette subvention de départ avait pour but de financer le fonctionnement de base du CAC jusqu'au 31 mars 2015. Dans le budget fédéral déposé en avril 2015, cet engagement a été renouvelé par le biais d'une dotation additionnelle de 15 millions de dollars sur cinq ans. Dans le budget fédéral de 2018, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars additionnels sur trois ans a été octroyé, débutant en 2020 jusqu'à 2023. Les conditions d'utilisation de ces fonds octroyés par le gouvernement ont été définies dans une entente de financement officielle conclue entre le CAC et le gouvernement du Canada, représenté par le l'Innovation, des Science et du Développement économique. Le CAC réalise également des évaluations en dehors du cadre de l'entente qui le lie au gouvernement fédéral. Ces évaluations sont proposées au CAC par des organisations non gouvernementales, des organismes à but non lucratif, le secteur privé ainsi que des autorités provinciales et municipales.

STRUCTURE ET DIRECTION

Le CAC est dirigé par un conseil d'administration composé de 12 membres, à qui revient la responsabilité de définir l'orientation stratégique de l'organisme, de s'assurer que le CAC réalise son mandat et de superviser son fonctionnement.

Chaque académie fondatrice nomme deux administrateurs. Les trois académies membres élisent deux administrateurs issus du grand public. Les quatre autres administrateurs sont mis en nomination par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et sont officiellement élus par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration s'appuie, dans sa gestion du CAC, sur les comités suivants:

- le comité de direction;
- le comité de vérification, des finances, risques et ressources humaines;
- le comité des nominations et de la gestion.

Le CAC s'appuie, dans son travail, sur un comité consultatif scientifique dont les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Ce comité conseille le CAC sur le contenu et les procédures qui sous-tendent la réalisation d'évaluations expertes, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- le choix de sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'évaluations;
- la pertinence des sujets proposés au CAC en vue d'une évaluation d'experts;
- le mandat des comités d'experts indépendants qui effectuent les évaluations;
- la composition potentielle des comités d'experts;
- le processus d'examen par des pairs des ébauches de rapports d'évaluation.

Les activités quotidiennes du CAC sont menées par un groupe d'employés professionels, sous la direction d'un président-directeur général à temps plein. Le personnel offre son soutien aux comités d'experts sur le plan de la recherche et de la rédaction des rapports, de même que sur celui de la logistique de production des évaluations. Il offre également son soutien au comité consultatif scientifique, en particulier en ce qui a trait à l'analyse des sujets d'évaluation proposés, à la composition des comités d'experts et au processus d'examen des rapports.

Voir la page suivante.

PROFIL DE L'ORGANISME DU CAC (SUITE)

La liste des membres du conseil d'administration, du comité consultatif scientifique et du personnel est présentée sur la Page 17.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'énoncé de politique d'investissement a été officiellement approuvé par le conseil d'administration et peut être consulté sur le site Web du CAC.

ÉTATS FINANCIERS : EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

Le CAC a retenu les services du cabinet McCay Duff LLP | Chartered Professional Accountants d'Ottawa pour vérifier ses états financiers pour l'exercice financier 2020-2021. Les états financiers du CAC pour l'exercice 2020-2021 débutent à la page 18.

RESSOURCES HUMAINES

Le CAC aborde la question des ressources humaines conformément aux valeurs définies dans son plan stratégique : l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation.

ÉVALUATIONS

Les sujets d'évaluation proposés dans le cadre des demandes du gouvernement du Canada sont choisis par le biais d'une procédure de concours pangouvernemental et sont soumis au CAC pour qu'il les examine.

Le conseil d'administration du CAC, avec l'aide du comité consultatif scientifique, veille à l'intégrité du processus d'évaluation. Il approuve formellement les questions à évaluer, la composition des comités d'experts, de même que les processus d'examen des rapports d'évaluation et la publication des rapports.

Afin de garantir l'indépendance du processus d'évaluation, le commanditaire d'une évaluation donnée ne participe pas à son déroulement, n'a pas droit de regard sur les ébauches des rapports et ne peut proposer de changements à un rapport avant sa parution. Les rapports d'évaluation font l'objet d'un processus formel d'examen par les pairs pour en garantir la qualité et l'objectivité. C'est au conseil d'administration que revient la responsabilité d'autoriser la publication et la version définitive des rapports d'évaluation; il est conseillé, à cet égard, par un surveillant de l'examen par les pairs qui s'assure que les membres des comités d'experts ont bel et bien pris en compte les commentaires des examinateurs externes de chaque rapport du CAC. Les versions définitives de tous les rapports sont publiées dans les deux langues officielles, sur le site Web du CAC, au https://rapports-cac.ca, et peuvent être téléchargées gratuitement, assurant ainsi leur accessibilité publique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET PERSONNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David A. Dodge, Ph. D., O.C., MSRC, président
Paul Allison, Ph. D., MACSS[2]
Soheil Asgarpour, Ph. D., FCIM, P. Eng., FACG[1]
Yves Beauchamp, Ph. D., C.M., C.Q., FACG[1]
Chantal Guay, P. Eng., FACG
Eddy Isaacs, Ph. D., FACG[2]
Jawahar (Jay) Kalra, M.D., Ph. D., MACSS
Bartha Maria Knoppers, Ph. D., O.C., O.Q., MSRC, MACSS
Jeremy N. McNeil, Ph. D., C.M., MSRC[2]
Cynthia E. Milton, Ph. D.[1]
Sue Molloy, Ph. D., P. Eng.[1]
Sioban Nelson, inf. aut., Ph. D., MACSS[1]
Proton Rahman, M.D., MACSS[1]
Douglas Ruth, Ph. D., P. Eng., FCAE[2]
Christopher S. Simpson, M.D., MACSS[2]
Donna Strickland, Ph. D., C.C., MSRC[1], FACG
Julia M. Wright, Ph. D., MSRC

COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

Eliot A. Phillipson, M.D., O.C., MACSS, président
Karen Bakker, Ph. D.
David Castle, Ph. D.
Sophie D'Amours, Ph. D., O.C., FACG[2]
Jackie Dawson, Ph. D.
Jeffrey A. Hutchings, Ph. D., MSRC
Malcolm King, Ph. D., MACSS
Chris MacDonald, Ph. D.
Stuart MacLeod, M.D., Ph. D., MACSS[2]
Barbara Neis, Ph. D., C.M., MSRC
Gilles G. Patry, Ph. D., C.M., O.Ont., FACG
Nicole A. Poirier, Ph. D., FACG

PERSONNEL

Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS, Président-directeur général
Amanda Bennett, Ph. D.
Dane Berry, MPP
Anna Buczek, B.Sc.H.
Tom Bursey, MBA, FCPA, FCMA, IAS.S (Vice-président et directeur financier)
Becky Chapman, Ph. D.
Tijs Creutzberg, Ph. D. (Directeur des évaluations)
Hilary Davies, M.E.S.[4]
Madison Downe, M.Sc.
Heather Ennis, M.A. (Directrice des communications)
Alexei Halpin, Ph. D.
Kate Hemstreet, B. A.[3]
Andrea Hopkins, M.A.
Teresa Iacobelli, Ph. D.
Matthew Ivanowich, Ph. D.
Michael Jewer, Ph. D.[3]
Suzanne Loney, M.A.
Kelly Loverock, M.A.
Vasa Lukich, Ph. D.[3]
Jérôme Marty, Ph. D.
Anita Melnyk, Ph. D.
Emma Mulholland, M.Sc.[3]
Nancy Neil, BGS
Ricardo Pelai, M.Sc.[3]
Alexandra Sebben, MPC[4]
Katharine Sedivy-Haley, Ph. D.[3]
Kundai Sibanda, M.Sc.
Meagan Siemaszkiewicz, M.A.[3]
Agnes Sternadel, M.A.
Jean Woo, M.A.[3]
Jill Watkins, Ph. D.[4]
Weronika Zych, M.Sc. (Soc.)

Échelles de rémunération du personnel
Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021, la rémunération s'est située dans les échelles salariales suivantes : cadres supérieurs du CAC – président-directeur général [222 891 $ à 333 490 $]; vice-président et directeur financier [141 375 $ à 214 793 $]; directeur des évaluations et directrice des communications [115 122 $ à 181 690 $].

[1] nommés durant l'année fiscale 2020-2021
[2] fin du mandat durant l'année fiscale 2020-2021
[3] joint le CAC durant l'année fiscale 2020-2021
[4] quitté le CAC durant l'année fiscale 2020-2021

ÉTATS FINANCIERS

Le CAC a retenu les services du cabinet **McCay Duff LLP | Chartered Professional Accountants** d'Ottawa pour vérifier ses états financiers pour l'exercice financier 2020-2021.

Les états financiers du CAC pour l'exercice 2020-2021 sont présentés sur les pages suivants.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

141 Laurier Ave. West, 6th Floor
Ottawa, ON K1P 5J3
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Conseil des académies canadiennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil des Académies Canadiennes (le <<Conseil>>), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les l'état des variations de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers le 1er juin 2020. Dans le cadre de notre audit des états financiers de 2021, nous avons également audité les ajustements décrits à la note 16 qui ont été appliqués pour modifier les états financiers de 2020. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement appliqués. Nous n'avons pas été engagés pour auditer, examiner ou appliquer des procédures aux états financiers du Conseil de 2020 autre qu'en ce qui concerne les ajustements et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou toute autre forme d'assurance sur les états financiers de 2020 dans leur ensemble.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

.../2

McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

141 Laurier Ave. West, 6th Floor
Ottawa, ON K1P 5J3
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Conseil;

.../3

McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

141 Laurier Ave. West, 6th Floor
Ottawa, ON K1P 5J3
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Conseil à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario),
21 juin 2021.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2021

ACTIF

	2021	Retraité 2020
À COURT TERME		
Encaisse (note 4)	15,120 $	- $
Comptes à recevoir (note 5)	281,266 $	528,080 $
Frais payés d'avance (note 6)	20,556 $	80,201 $
	316,942 $	608,281 $
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE - ENCAISSE (note 7)	884,071	1,143,849
IMMOBILISATIONS (note 8)	92,565	57,086
	1,293,578 $	1,809,216 $

PASSIF

À COURT TERME		
Dette bancaire (note 4)	- $	906,150 $
Comptes à payer et charges à payer (note 9)	363,351 $	252,969 $
Apports reportés (note 10)	280,130	-
	643,481	1,159,119

ACTIF NET

NON AFFECTÉ	(326,539)	(141,060)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE -		
ACTIFS NETS INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS	92,565	57,086
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE (note 7)	884,071	734,071
	650,097	650,097
	1,293,578 $	1,809,216 $

Engagements (note 11)
Impact de la COVID-19 (note 14)

Apprové au nom du conseil

directeur

directeur

McCAY DUFF LLP, CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DE L'ACTIF NET

AU 31 MARS 2021

		Affectation d'origine interne			
	NON AFFECTÉ	**ACTIFS NETS INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS**	**FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE**	**2021 TOTAL**	**Retraité 2020 TOTAL**
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT DE L'EXERCICE, PRÉSENTÉ ANTÉRIEUREMENT	(57,086)$	57,086 $	734,071 $	734,071 $	1,143,849 $
Correction d'erreur de periodé antérieure (note 16)	(83,974)	-	-	(83,974)	(6,228)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE, RETRAITÉ	(141,060)	57,086	734,071	650,097	1,137,621
Excédent des (charges sur les produits) pour l'exercice	-	-	-	-	(487,524)
Transfert à l'affectation d'origine interne – Fonds de rémunération différée	(150,000)	-	150,000	-	-
Amortissement	40,662	(40,662)	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	(76,141)	76,141	-	-	-
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN DE L'EXERCICE	(326,539)$	92,565 $	884,071 $	650,097 $	650,097 $

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DES RÉSULTATS

AU 31 MARS 2021

	2021	Retraité 2020
PRODUITS		
Revenus de subventions	3,099,856 $	2,662,438 $
Revenus provenant d'autres sources	554,210	149,339
Revenus du programme de recherche	263,031	816,877
Parrainage	49,500	-
Revenu de placement	6,530	15,037
	3,973,127	3,643,691
CHARGES		
Amortissement	40,662	37,190
Consultants d'évaluation	14,813	114,834
Opérations centrales	261,384	204,765
Gouvernance	1,739	97,735
Remboursements de membres de l'académie	-	23,061
Réunions des panélistes	77,795	320,243
Publications	193,239	159,584
Charges locatives	316,290	303,645
Salaries et avantages (note 10)	3,067,205	2,870,158
	3,973,127 $	4,131,215 $
EXCÉDENT DES (CHARGES SUR LES PRODUITS) POUR L'EXERCICE	- $	(487,524)$

McCAY DUFF LLP, CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 MARS 2021

	2021	Retraité 2020
TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉ POUR)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trésorerie provenant des exploitations		
Excédent des (charges sur les produits) pour l'exercice	- $	(487,524)$
Élément sans effet sur la trésorerie		
amortissement	40,662	37,190
	40,662	(450,334)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes à recevoir	246,814	(37,022)
- frais payés d'avance	59,645	(45,738)
- comptes à payer et charges à payer	110,382	(66,839)
- apports reportés	280,130	(333,246)
	737,633	(933,179)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(76,141)	(9,560)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	661,492	(942,739)
Situation de la trésorerie - début de l'exercice	237,699	1,180,438
SITUATION DE LA TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	899,191 $	237,699 $
SITUATION DE LA TRÉSORERIE		
Fonds de rémunération différée - encaisse	884,071 $	1,143,849 $
(Dette bancaire) encaisse	15,120	(906,150)
	899,191 $	237,699 $

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

AU 31 MARS 2021

1. ORGANISATION

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005. En tant qu'organisme à but non lucrative, le Conseil est exempté d'impôts sur le revenue.

L'objectif principal du Conseil est de fournir une source d'évaluations d'experts crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes sur la science qui sont pertinentes aux questions d'intérêt public, et de donner une voix aux Canadiens au nom des sciences sur les plans national et international.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été prepares conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables du Conseil sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions prennent principalement la forme de subventions et de revenus de programmes de recherche. Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de parrainage sont comptabilisés comme à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assure.

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil se composent du fonds de remuneration différée – encaisse, comptes à recevoir, dette bancaire et comptes à payer et charges à payer.

Évaluation

Les instruments financiers du Conseil sont evalués ultérieurement au coût après amortissement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (Suite)

b) Instruments financiers (Suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé aux résultats.

(c) Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypotheses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au produits nets au cours duquel ils deviennent connus.

(d) Immobilisations et amortisement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé comme suit:

Ordinateurs et logiciel	45%	Amortissement décroissant
Meubles et accessoires	30%	Amortissement décroissant

Les immobilisations sont évaluées au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices de perte de valeur. Le montant de toute réduction de valeur ou de tout recouvrement ultérieur est comptabilisé dans les produits nets de l'exercice. Une dépréciation précédemment reconnue peut être inversée dans la mesure de l'amélioration.

(e) Services de bénévole

Le Counseil reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été inclus dans les états financiers.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

AU 31 MARS 2021

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DE RISQUES

La direction est d'avis que le Couseil n'est pas sujet à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêts, de liquidité, de change ou de marché résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions aux risques par rapport à l'exercise précédent.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité que les clients/bailleurs de fonds n'honorent pas leurs obligations. Le Conseil est exposé au risque de crédit par le biais des comptes à payer. La majorité des comptes débiteurs du Conseil proviennent de sources gouvernementales et le Conseil veille à ce qu'elles répondent à tous les critères d'admissibilité. Il n'y a eu aucun changement à cette exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

4. ENCAISSE / DETTE BANCAIRE

La somme des soldes des différents comptes bancaires pour l'exercice est de 899 191 $ (2020 – 237 699 $). Un montant de 1 143 849 $ (2020 - 1 143 849 $) est affecté au fonds de rémunération différée et le montant résiduel net est présenté en tant que encaisse (2020 - dette bancaire).

5. COMPTES DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	210,792 $	350,455 $
TVH à recevoir	70,474	177,626
	281,266 $	528,081 $

6. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2021	2020
Avantages collectifs	- $	16,907 $
Dépôts d'hôtel	15,346	15,346
Dépôt de location	737	34,713
Télécommunications	-	8,353
Autre	4,473	4,882
	20,556 $	80,201 $

7. ACTIFS NETS AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE – FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE

Un solde d'actif net affecté à l'interne appelé Fonds de rémunération différée (FRC) a été établi pour mettre de côté des fonds pour les futures indemnités de départ d'un montant de 884 071 $ (2020 - 734 071 $). La direction du Conseil continue de gérer les risques de cette situation en travaillant en étroite collaboration avec le Comité d'audit, des finances, des risques et des ressources humaines (AFR-HRC) pour suivre les indemnités de départ potentielles supplémentaires dans le but d'augmenter le fonds périodiquement. Au 31 mars 2021, le total des indemnités de départ potentielles s'élevait à 1 275 328 $ (2020 - 1 143 849 $). Le 12 mars 2020, le conseil d'administration a approuvé un transfert d'actif net pouvant atteindre 500 000 $ du FRC au fonds non affecté pour compenser le déficit opérationnel, dont 409 778 $ a été comptabilisé à titre de transfert du FRC au fonds non affecté jusqu'au 31 mars 2020. L'intention de l'AFR-HRC et du Conseil est de reconstituer le FRC affecté à l'interne et, par conséquent, au cours de l'exercice 2021, un transfert de 150 000 $ a été alloué de l'actif net non affecté au FRC affecté à l'interne. Dans la mesure où il existe un déficit dans l'actif net non affecté, le solde de l'actif net du FRC affecté à l'interne n'est pas entièrement disponible.

8. IMMOBILISATIONS

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Ordinateurs et logiciel	722,443 $	639,950 $	82,493 $	42,698 $
Meubles et accessoires	400,986	390,914	10,072	14,387
	1,123,429 $	1,030,864 $	92,565 $	57,085 $

9. COMPTES À PAYER ET CHARGES À PAYER

Inclus dans les comptes à payer et charges à payer sont des sommes à remettre à l'État au montant de 130 268 $ (2020 - 93 090 $), qui comprends des montants à payer liés au retenue sur la paie.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

AU 31 MARS 2021

10. APPORTS REPORTÉS

Les apport reportés sonts réservés pour être utilisé dans des exercises postérieurs.

	Solde - début de l'exercice	Montants reçus	Montants constates à titre de produits	Solde – fin de l'exercice
Projet du ministère de l'Industrie #511891	- $	3,299,986 $	3,099,856 $	200,130 $
Pratiques exemplaires pour le financement de la recherche en SNG	- $	80,000 $	- $	80,000 $
	- $	3,379,986 $	3,099,856 $	280,130 $

11. ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu un bail de trois ans à compter du 1er avril 2020, ainsi que des contrats d'équipement de bureau. Les versements annuels sur les deux prochaines années sont les suivants:

31 mars 2022 - 88 238 $
31 mars 2023 - 88 238 $

12. RÉGIME DE RETRAITE

Le Counseil participe à un régime de retraite inter-entreprises. Le régime est un régime à prestations déterminées, comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Le Conseil comptabilise en charges pour les services courants le montant de sa cotisation au cours d'une année donnée. Les cotisations versées pour l'exercice s'élevent à 177 024 $ (2020 - nul $).

13. DÉPENDANCE ECONOMIQUE

En mars 2006, le Conseil a reçu une subvention de 30 000 000 $. La subvention était destinée à soutenir les opérations de base du Conseil pendant 10 ans. Les fonds restants au sein du Conseil peuvent être utilisés à la discrétion du Conseil. Le Conseil a reçu un montant supplémentaire de 15 000 000 $ sur 5 ans à compter de l'exercice 2016 avec des mandats sur son utilisation tel que prescrit par l'accord de financement. Le Conseil a reçu 9 000 000 $ supplémentaires sur 3 ans à compter de l'exercice 2021 avec des mandats sur son utilisation tel que prescrit par l'accord de financement.

14. IMPACT DE LA COVID-19

L'impact de la COVID-19 sur le public depuis son épidémie à la mi-mars 2020 a été considérable. En réponse aux problèmes de santé persistants, le Conseil s'est conformée aux directives gouvernementales en ce qui concerne les états d'urgence, les mesures de distanciation sociale et les fermetures obligatoires. Le gouvernement canadien a continué de mettre en œuvre des politiques d'assouplissement financier pour atténuer l'impact financier sur l'économie dans laquelle fonctionne le Conseil, mais son efficacité reste à déterminer. L'impact financier sur le Conseil de la COVID-19 est inconnu car l'impact potentiel sur les exploitations futures ne peut être déterminé. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers concernant l'impact potentiel d'événements futurs sur le Conseil en raison de la COVID-19.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés dans un effort de conformité avec la présentation des états financiers en cours.

16. CORRECTION D'ERREUR DE PÉRIODE ANTÉRIEURE

Au cours de l'exercice, il a été déterminé qu'au cours des exercices précédents, des contrats de consultation contenant un élément de taxe de vente harmonisée (TVH) avaient été comptabilisés à titre de produits par erreur plutôt que comme remboursement à l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, les revenus du programme de recherche des exercices précédents ont été surestimés, l'actif net non affecté a été surestimé et les comptes à payer et charges à payer ont été sous-estimés.

Par conséquent, le solde de l'actif net non affecté au 1er avril 2019 a été diminué et le solde des comptes à payer et charges à payer au 31 mars 2020 a été augmenté afin de corriger la surévaluation des revenus du programme de recherche d'un montant de 6 228 $ liée à l'exercice du 31 mars 2019.

De plus, le solde de l'actif net non affecté au 1er avril 2020 a été diminué, le solde des comptes à payer et charges à payer au 31 mars 2020 a été augmenté et les revenus du programme de recherche pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été diminués afin de corriger la surévaluation des revenus du programme de recherche au montant de 83 974 $ liée aux exercices financiers se terminant le ou avant le 31 mars 2020. La correction de surestimation propre à l'exercice du 31 mars 2020 est de 77 746 $.

Council of Canadian Academies | Conseil des académies canadiennes

Conseil des académies canadiennes
180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél. : 613-567-5000

www.rapports-cac.ca